

FO DGFIP SAVOIE

CTPD DU 27 JUIN 2011

Avant de parler du rapport d'activité, la majeure partie des représentant(e)s des organisations syndicales ont souhaité aborder les questions diverses.

I Les Questions Diverses :

1) Le projet de faisabilité du transfert de la Trésorerie de Saint Jean de Maurienne dans le SIP- SIE Saint Jean De Maurienne et de celle de la Trésorerie de Moutiers dans le SIP et SIE de Moutiers. Concernant ces deux transferts, ils devraient être présentés aux organisations syndicales lors d'un CTPD de septembre 2011. Il a été demandé que les agents concernés par ces transferts soient informés et associés sur ces projets.

2) Force Ouvrière a évoqué le problème du remboursement des frais de déplacement occasionnés lors de la visite médicale à Chambéry :

En effet pour les agents résidant en Tarentaise, Maurienne, qui ne disposent pas de grandes possibilités d'horaires de transports collectifs pour se rendre à cette visite, le remboursement des frais de déplacement sera effectué sur copie de cette convocation médicale et de la copie de la carte grise sur la base SNCF. Il semblerait aussi souhaitable que cette procédure soit aussi étendue aux agents de l'avant pays savoyard.

3) Votre représentant de Force Ouvrière DGFIP SAVOIE a aussi évoqué le problème des crédits indemnitaires concernant la prime versée aux agents ayant effectué la campagne de déclaration de l'Impôt sur les Revenus. Etant donné que dans de nombreux départements les Directeurs Départementaux des Finances Publiques ont décidé de ne pas verser cette prime cette année, il a été demandé au Président de ce CTPD quelle décision avait été prise sur ce versement. « Le Président a répondu que cette prime serait bien versée mais que la contrepartie du versement de cette prime serait la diminution des crédits pour le recrutement des vacataires. ». La Direction Locale a confirmé que cette prime serait versée avec le traitement de juillet 2011.

4) Enfin a été abordé le problème de circulation de l'information lors de la tenue d'Heure Mensuelle d'Information par Force Ouvrière :

En effet dans certains SIP- SIE, le chef du site ou son adjoint n'informent pas de la tenue d'heure mensuelle d'information(HMI) aux agents susceptibles d'être concernés lorsque les représentants d'organisations syndicales viennent tenir cette HMI. Il a été demandé à la direction que le Chef de Service ou son adjoint du SIP SIE concerné, informent les agents du site ou poste de cette HMI afin que ceux-ci se rendent disponibles ce jour là pour ceux ou celles qui souhaiteraient y assister, comme c'est le cas dans la filière Gestion Publique. Il est souhaitable que lors de l'envoi de « la profession de foi » pour les élections aux CT(Comités Techniques) et CAP du 20 octobre 2011, que cette information circule bien !!

II Le Rapport annuel d'activité :

Dans la filière fiscale ou gestion publique les 4 principaux postes budgétaires identiques se retrouvent. Il s'agit des locations immobilières, de l'affranchissement, des frais de déplacement et des frais de poursuites d'huissiers de justice. Aussi la direction locale a la volonté d'agir sur ces 4 postes.

1) Ainsi sur les locations immobilières elle veut rapatrier les trésoreries situées dans les mêmes villes que les SIP (Saint Jean de Maurienne- Moutiers). Des études de faisabilité sont en cours. Concernant Albertville avec la construction du site qui regroupera les SIP- SIE d'Albertville plus la trésorerie, ce regroupement est d'ores et déjà sur les rails.

De plus ces regroupements sont nécessaires car sous peine de ne pas respecter la superficie des bureaux de 12m² par agent, une sanction financière sur la Dotation Globale de Fonctionnement sera appliquée.

2) Pour l'affranchissement une réflexion est en cours concernant sa réorganisation.

3) Quand aux frais de déplacement, la direction locale a informé les représentant(e)s des organisations syndicales présent(e)s à ce CTPD qu'elle suspendait les longs stages de formation à Nevers pour le moment, afin d'effectuer des économies sur ce poste.

4) En ce qui concerne les frais de poursuites d'huissiers de justice, il va être demandé dans la mesure du possible de regrouper les états de poursuites concernant les mêmes débiteurs pour les créances fiscales et celles des produits locaux afin de les transmettre aux deux huissiers des Finances Publiques, selon les attributions géographiques déterminées. A ce sujet la direction locale a indiqué, qu'elle demandait la fin du gel du 3^{ème} emploi d'huissier des Finances Publiques, cette fin de gel ne devrait pas intervenir avant 2012 voir même fin 2012, car nécessité d'avoir les crédits budgétaires pour ce 3^{ème} emploi.

Enfin la direction locale nous a informé que suite à une mauvaise évaluation, prévision des charges de chauffage de la nouvelle TG devenue le siège de la nouvelle DDFIP (Direction Départemental des Finances Publiques), ce qui a pour effet d'impacter gravement et lourdement le Budget Départemental, cela conduit donc à faire des économies sur les autres postes budgétaires et sur le matériel d'équipement. Concernant les dépenses de matériel d'équipement celles-ci sont strictement limitées au nécessaire.

Pour ce qui est relatif aux mouvements de mutations pour les effectifs de la gestion publique en Savoie, ceux-ci connaissent un « turn-over » faible. Au plan national il existe peu de demandes de mutation pour le département de la Savoie, ceci étant du principalement à la situation géographique excentrée et à la cherté de la vie.

Votre représentant Force Ouvrière

Jean Jacques PEYRONNEL
TP OPAC SAVOIE

Site Web Départemental :

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/073/>